



COMMISSION DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES

Section Vétérans Loisirs

Réunion du 24-10-2023

Présents : A. Détave - C. Gaudet - R. Deléglise - G. André - M. Travaglini

SECTION FOOT VETERANS – LOISIRS

Championnats vétérans et Saint Lucien

Le championnat a démarré le dimanche 10 septembre 2023. Nous avons malheureusement 4 forfaits généraux.

La commission homologue les journées de championnat jouées du 10 Septembre au 22 Octobre 2023.

Il manque déjà 29 résultats pour rencontres reportées ou autres.

LES COUPES DE L'OISE VETERANS LOISIRS

Niveau 1 challenge Saint Lucien : 60 équipes engagées :

Niveau 2 Coupe Jacques Gros : 41 équipes engagées :

La commission homologue les résultats du préliminaire de la coupe Jacques Gros joués le 17-09-23.

La commission homologue les résultats du préliminaire de la coupe Saint Lucien joués le 17-09-23.

Les équipes battues (28) au premier tour participeront à la seconde épreuve dite Jacques Gros.

La commission homologue les résultats 1/32èmes de finale des coupes Saint Lucien et Jacques Gros joués le 15-10-2023.

La commission procède au tirage au sort des 1/16èmes de finale des deux Coupes Jacques Gros et Saint Lucien qui se dérouleront le dimanche 19 Novembre 2023.

Voir sur le site du District.

Les 1/8èmes de finale de ces deux coupes se joueront le Dimanche 10/12/2023.

Rappel :

Pas de prolongations (tirs au but directement).

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club recevant.

Règlement particulier du District Oise de Football.

Article 6 ARBITRAGE

Si l'arbitre officiel désigné est absent et/ou blessé il est fait appel dans l'ordre suivant à :

- Un arbitre officiel neutre présent dans le stade après accord d'un membre de la CDA.
- L'arbitre auxiliaire du club recevant.
- L'arbitre auxiliaire du club visiteur.

En cas d'absence, des 4 personnes précitées, la direction de la rencontre est confiée obligatoirement par tirage au sort à une des deux personnes majeures et licenciées appartenant aux clubs en présence.

Prochaine réunion le 28 Novembre 2023 à 9 heures 30.

Le secrétaire : Ch. Gaudet